

Programme FAMILLE EN ACTION

ENJEUX	Ruralité et Éducation Populaire vecteur d'accès à l'emploi
Descriptif	<p>« Famille en Action » s'inscrit dans l'axe 2 et 3 du PACTE. Elle permet au travers d'une première phase de mobiliser des familles sur le territoire, d'engager une démarche vers des publics fragiles et de faire émerger les besoins en relation avec l'enfant et l'école. Dans un 2^{ème} temps les amener à consolider leurs compétences clés en faisant le lien avec la parentalité. La thématique parentalité est prétexte à amener les personnes vers une prise de conscience du besoin de se former pour mieux accompagner la scolarité de leurs enfants, de devenir autonome et d'envisager un projet professionnel. La période en entreprise permettra de faire le lien avec le monde de l'emploi.</p> <p>L'action qui se déroulera en 2 phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic / mobilisation : mobiliser les familles sur le territoire, faire émerger les préoccupations au sujet de la scolarité de leurs proches, du rôle des parents, du lien avec l'école, de mettre en place des animations et d'animer un réseau partenarial sur le territoire 2. Formation aux compétences de base et remobilisation (d'août 2019 à février 2020) : Parcours de 300h à hauteur de 2 jours/semaine Contenu : 7 domaines de CLÉA en fonction des besoins de chacun/ateliers thématiques en lien avec la scolarité et la parentalité/ateliers de remobilisation vers l'emploi et valorisation du travail
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir et réduire les risques d'échec scolaire, favoriser la réussite des enfants. - Lutter contre l'illettrisme : favoriser l'insertion sociale et professionnelle des parents en difficulté avec les compétences de base - Remobiliser les parents et apporter une réponse individuelle de formation - Remobiliser les parents vers l'emploi et donner du sens à la valeur travail
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Remobiliser les parents ayant des enfants scolarisés en école primaire, leur redonner confiance et apporter une réponse spécifique de formation à visée parentale - Favoriser l'implication des parents à "faible capital scolaire" dans l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants - Les amener à se réconcilier avec les apprentissages pour consolider leurs propres compétences de base et gagner en autonomie dans les situations de leur vie quotidienne - Amener les parents à réfléchir à un projet professionnel et leur proposer 35h d'immersion en entreprise

Le contenu de formation	Phase 1 de diagnostic et de mobilisation	L'objectif de cette première phase est de faire émerger les préoccupations des familles au sujet de la scolarité de leurs enfants, de leur rôle de parents, de leur lien avec l'école en les réunissant autour de groupe de parole, sorties pédagogiques, d'ateliers ludiques en lien avec la parentalité et de les mobiliser pour la phase de formation et accompagnement vers un projet professionnel.															
	Phase 2 Post mobilisation	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">CONTENU DU SOCLE COMMUN</th> </tr> <tr> <th>Domaine de compétences</th> <th>Nbre d'heures</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Accueil + bilan</td> <td rowspan="6">300 heures</td> </tr> <tr> <td>Communication écrite / orale</td> </tr> <tr> <td>Culture mathématique et compétences de base en sciences et technologies</td> </tr> <tr> <td>Culture numérique</td> </tr> <tr> <td>Atelier thématique en lien avec la scolarité et la parentalité</td> </tr> <tr> <td>Ateliers de remobilisation vers l'emploi et valorisation du travail</td> </tr> <tr> <td>Période d'immersion en entreprise</td> <td>35 heures</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Total :</td> <td>335 heures</td> </tr> </tbody> </table>		CONTENU DU SOCLE COMMUN		Domaine de compétences	Nbre d'heures	Accueil + bilan	300 heures	Communication écrite / orale	Culture mathématique et compétences de base en sciences et technologies	Culture numérique	Atelier thématique en lien avec la scolarité et la parentalité	Ateliers de remobilisation vers l'emploi et valorisation du travail	Période d'immersion en entreprise	35 heures	Total :
CONTENU DU SOCLE COMMUN																	
Domaine de compétences	Nbre d'heures																
Accueil + bilan	300 heures																
Communication écrite / orale																	
Culture mathématique et compétences de base en sciences et technologies																	
Culture numérique																	
Atelier thématique en lien avec la scolarité et la parentalité																	
Ateliers de remobilisation vers l'emploi et valorisation du travail																	
Période d'immersion en entreprise	35 heures																
Total :	335 heures																
Publics cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes en difficulté avec l'écrit, (âgés de plus de 16 ans), ayant des enfants scolarisés en école primaire. - Personnes ayant besoin de développer des compétences de base afin de suivre la scolarité de leurs enfants (ou petits enfants), scolarisés en école primaire - Personnes souhaitant développer des compétences afin de mieux appréhender la notion de parentalité 																
Lieux de formation	Saint-Denis /Saint-Pierre																
Nombre de stagiaires prévus	23 personnes																
Orientation et repérage	Pôle insertion, Pôle emploi, Cap emploi SAMETH, Mission Locale, animateurs et médiateurs AREP, structures associatives																

Calendrier Prévisionnel	Phase de mobilisation : septembre 2020 à novembre 2020 Formation : du 1 ^{er} décembre 2020 au 31 mai 2021
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage individuel et collectif - Ateliers pratiques - Ateliers thématiques - Utilisation de livrets de suivi - Accompagnement en centre de ressources
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Centre de ressources - Salle informatique équipée de PC fixes et Portables connectés à Internet - Vidéo projecteur
Tarif	Cette formation est prise en charge par la Région Réunion dans le cadre du PACTE Régional d'Investissement dans les Compétences. <i>Possibilité de rémunération par l'ASP</i>
Accessibilité RQTH	L'AREP est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation.
Validation prévue	Chaque participant reçoit une attestation en fin de parcours
Contacts	Le secrétariat AREP : Mme Alicia COMTOIS / Mme Christiane Araye 0692 08 29 94 / 0262 35 07 57